Comptes-rendus d'activités SNNL botaniques 2021

9)- 30 août 2021 Awagne

Temps couvert et humide.
11 participants, guide François Hela et rapporteur André Smoos.
Le parcourt se situe dans les carrés IFBL H53812, H53811 et H53813.

Awagne est un hameau de l'ancienne commune de Lisogne. Ce petit village est construit autour de « Li grand cense », belle ferme en carré tout en moellons de calcaire et pierre bleue et qui appartenait à l'Abbaye de Leffe. Le bâtiment actuel, construit aux XVIIIe et XIXe siècles pour l'essentiel, présente quelques restes du siècle précédent. Une petite prairie jouxte ce bâtiment.



Ce pacage s'est enrichi en nitrates au cours de nombreuses années. On y découvre une végétation rudérale, anthropogène, nitrophile, à dominance d'espèces vivaces comme : *Malva neglecta, Malva sylvestris, Urtica dioica* et *Chenopodium bonus-henricus*. Le passage d'engins, le piétinement des animaux et les déchets de maçonneries rendent le sol tassé, mal drainé mais toutefois plutôt xérique par endroits. Le terme de prairie convient peu car la présence de graminées est particulièrement faible avec quelques touffes de *Hordeum murinum, Bromus hordeaceus, Alopecurus myosuroides, Echinochloa crus-galli* et *Poa trivialis*. Par contre, cette particularité convient aux annuelles comme *Capsella bursa-pastoris, Amaranthus hybridus, Galinsoga quadriradiata, Persicaria maculosa, Ranunculus sardous, Polygonum aviculare, Atriplex patula, Portulaca oleracea.*

On voit qu'une grande place est laissée aux thérophytes. Rappelons que ce terme, synonyme d'annuelle, définit la forme biologique d'une plante dont le cycle de vie ne dure pas plus d'un an. Cette plante ne peut donc survivre que si ses graines peuvent germer là où elles se déposent, sur un sol favorable à leur germination. Les conditions nécessaires varient d'une espèce à l'autre, mais une concurrence trop forte, comme par exemple un couvert dominant de graminées cespiteuses, peut compromettre la pérennité d'une espèce en un lieu donné. Cela explique pourquoi la plupart des plantes pionnières sont des thérophytes puisque leurs graines profitent d'un sol encore dépourvu d'un tapis herbacé dense. La véronique filiforme (*Veronica filiformis*) s'est adaptée différemment en développant ses bourgeons sur ses parties aériennes situées au niveau du sol de manière à ce qu'ils persistent durant l'hiver. Cette forme est nommée chaméphyte herbacé.

La mauve à feuilles rondes (*Malva neglecta*) porte bien son nom du fait que les lobes de ses feuilles sont peu marqués laissant dominer la forme circulaire.



Malva neglecta : fleur



feuille

Les pétales de la fleur sont longs de plus de 8 mm et au moins deux fois plus longs que les sépales. Si on rencontre une mauve dont les dimensions sont inférieures à celles-là, il se peut qu'on se trouve en présence d'espères rares chez nous (*M. pusilla* ou *M. parviflora*).

L'épinard sauvage (*Chenopodium bonus-henricus*) est, comme son nom le laisse supposer, un légume ancien. Cette espèce est à trouver dans les cours de fermes, le long des murs dans les villages et autres terrains vagues. En montagne, il est fréquent près des bergeries. De nombreuses plantes adventices étaient autrefois consommées. Ici, nous pourrions cuisiner la grande mauve, l'ortie, la bourse à Pasteur, l'amarante réfléchie, la renouée persicaire, l'arroche étalée et le pourpier.



Chenopodium bonus-henricus (photo F. Hela)

Le chénopode bon-Henri est la seule espèce du genre qui soit hémicryptophyte. Cette plante vivace persiste l'hiver grâce à son rhizome. Son nom vient du roi Henri IV qui aurait découvert son importance sur le plan culinaire. Il n'est pas fréquent de l'observer et l'espèce se fait plus rare comme la ballote fétide (*Ballota nigra* subsp. *foetida*) qui partage le même biotope.



feuille hastée

La plante est farineuse à cause des poils vésiculeux qui couvrent toutes ses parties. Cette pilosité donne un aspect rugueux à ses feuilles.

Ce type de milieu n'est pas souvent parcouru par les botanistes, pourtant on y découvre des espèces auxquelles on ne prête sans doute pas assez attention.


Galinsoga quadriradiata

Le galinsoga velu se distingue de l'autre espèce (*Galinsoga parviflora*) pas l'examen des paillettes du réceptacle qui sont entières et non trilobées. De plus, le pappus des fleurs possède une arête qui donne à l'ensemble un aspect hérissé. La tige et les rameaux sont couverts de poils étalés.

De nombreuses espèces sont observées le long de la rue qui mène à l'ouest du village où un pré, non encore fauché, possède une flore riche et variée dont une série de calciphiles : *Galium verum, Plantago media, Helianthemum nummularium* ou encore *Sanguisorba minor*, pour n'en citer que quelques-unes.

De l'autre côté du chemin, une autre prairie est dominée par *Bromus erectus*. Ce terrain est encore utilisé pour faire un grand feu, une réjouissance populaire qui fait partie de notre folklore. Cette utilisation d'une partie de la prairie en diminue le couvert herbacé composé de graminées et la transforme en une friche clairsemée. Ici, on retrouve *Capsella bursa-pastoris* qui profite de parties du sol suffisamment dénudées pour y étaler sa rosette. Classée comme thérophyte, cette plante a un cycle de vie qui peut toutefois dépasser l'année. Dans des conditions favorables, la plante peut résister à l'hiver et sa rosette peut être observée durant la mauvaise saison. Une de ses particularités tient à la germination de ses graines qui dure toute l'année et sa floraison qui s'étend de mars à décembre. On ne considère pas sa forme biologique comme hémicryptophyte à rosette comme beaucoup de bisannuelles parce que son cycle de vie ne se déroule pas sur deux ans. *Erodium cicutarium* possède également une telle rosette, mais sa période de floraison est plus courte.

Pimpinella saxifraga est un hémicryptophyte ou plante vivace parce que les bourgeons qui vont persister durant l'hiver se situent au niveau du sol et sont souvent protégés par des feuilles proches ou étalées sur le sol en rosette. Les plantes cespiteuses ont développé un dispositif particulièrement efficace en rapprochant leurs individus les uns contre les autres pour offrir un environnement protecteur à leurs jeunes pousses dont les tissus sont encore fragiles. Cet assemblage donne à l'ensemble de la touffe une résistance qui les protège de l'arrachement dû au broutage des herbivores : l'union fait la force. Les racines de chaque individu, séparément fragiles, trouvent leur force dans un assemblage tel que celui des brins dans une corde. Le rôle du réseau racinaire est évidemment essentiel et, chez les hémicryptophytes à rosette, la tige, fortement réduite en longueur, est souvent portée par une racine pivotante profondément ancrée dans le sol. Le pissenlit en est l'exemple le plus connu.

La plupart des rosettes ont leurs feuilles disposées comme les rayons d'une roue autour de la tige qui en serait le moyeu. Cette disposition donne une image géométrique qui attire le regard et ne manque pas d'esthétique.

Il ne faut pas assimiler à une rosette une tige dont les entrenœuds sont assez courts et les feuilles nombreuses dans la partie inférieure de la plante. Chez la rosette, les feuilles paraissent s'insérer sur la tige sur un seul niveau, contre le sol, tant les entrenœuds sont minuscules. Ainsi, *Conyza canadensis* peut donner l'impression de posséder une rosette, mais il s'agit bien d'un thérophyte dépourvu de rosette.



Capsella bursa-pastoris



Erodium cicutarium



Pimpinella saxifraga



Conyza canadensis

Avant le bois des Comognes, un champ porte une flore messicole banale avec : *Aethusa cynapium, Veronica persica, Viola arvensis, Fallopia convolvulus, Sinapis arvensis, Chenopodium ficifolium, Geranium dissectum*. L'évolution des pratiques agricoles permettra-t-elle la survie, voire une diversité accrue de cette flore typique ?

À cette date avancée dans la saison, la richesse du bois n'est plus visible et les observations sont peu nombreuses.

L'après-midi est consacré au parcours d'une partie de la propriété de Bernard Le Hardy de Beaulieu, avec son autorisation. Pour arriver jusqu'à l'étang, il faut suivre le chemin des Massennes en longeant le bord sud du bois des Comognes. Si ce bois comme le village d'Awagne sont établis sur des terrains de la Formation de Lives, bordée de la F. de Hoyoux et essentiellement calcaire, le chemin traverse, plus au sud, la Formation du Houiller avant de se retrouver à nouveau sur la F. de Lives.



Le ruisseau, visible dans la prairie, alimente l'étang situé dans le bois et suit le creux d'un synclinal dont le centre est occupé par la Formation du Houiller.



Un individu de grande taille d'ail des maraîchers (*Allium oleraceum*) intrigue les participants. Les deux bractées de la spathe sont terminées par une longue pointe qui dépasse largement la longueur de l'inflorescence. On note que les étamines ne dépassent pas les tépales pour éviter la confusion avec le rare *Allium carinatum*.

Il faut quitter le chemin balisé comme chemin de grande randonnée (GR 126) pour accéder à l'étang.



Le terrain est plus humide à l'approche du point bas. S'y trouvent : *Angelica sylvestris, Filipendula ulmaria, Lysimachia nummularia, Lotus pedunculatus, Valeriana officinalis, Lythrum salicaria*, …

Les berges de l'étang sont ombragées par la ceinture d'arbres comme c'est souvent le cas en milieu forestier. Toutefois, une ouverture y est pratiquée par la présence du chemin. C'est sans surprise qu'on y relève *Sparganium erectum, Lycopus europaeus, Juncus effusus, Epilobium parviflorum, Cirsium palustre, Typha latifolia*.

C’est le long du sentier que se trouve une station de *Bromus ramosus*. Le brome rude est une espèce des lisières et coupes forestières. Il fait partie de ceux qui n’ont qu’une nervure à la glume inférieure et 3 à la supérieure. L’arête subterminale est moins longue que la lemme, les épillets ne sont pas élargis après la floraison, c’est-à-dire que les fleurs ne s’écartent pas ou peu du rachis de l’épillet. La panicule est lâche avec ses rameaux pendants, tout le contraire de *B. erectus*.



Bromus ramosus : port lâche



Épillets avec longue arête



Il s’agit fort probablement de la subsp. *ramosus* : longs poils sur la gaine, longue ligule tronquée, panicule à rameaux étalés en tous sens, nœud inférieur à 2 rameaux, chacun à au moins 5 épillets. Épillets à nombreuses fleurs (souvent plus de 5), etc…



A la fin du chemin qui rejoint le village, une station de *Trifolium resupinatum* rappelle que cette espèce a été utilisée anciennement comme plante fourragère. L’espèce non reprise à l’atlas de la flore belge de 1972 est toutefois citée pour avoir été signalée en 10 endroits comme adventice en voie de naturalisation. Elle n’est guère plus fréquente aujourd’hui et reste donc une observation rare. Elle partage le caractère du calice se renflant en vessie réticulée-veinée après la floraison avec *T. fragiferum* et s’en distingue parce qu’elle est annuelle et glabre.

André SMOOS

Rue de la Chapelle Lessire, 63 B-5020 Malonne. E-mail : andre.smoos@skynet.be

Tél : 081/44 10 46 Gsm : 0473/61 47 50